

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE  
**QUÉBEC**

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal JASCHÉREAU, Archevêque de Québec

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Santé,  
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Santé,  
 Co., de Portneuf.



**CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :**

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recroite cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1892

## SOMMAIRE :

Cordon de saint Joseph, 517.—Lettre de l'abbé D. Gosselin, 517.—La mission sociale du Curé, 522.—Les mauvais livres, 523.—Nécrologie, 524.—Bibliographie, 524.—Bulletin Judiciaire, 524.—Légende de la Fanchette, 525, A travers le monde des nouvelles, 528.

## FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	3	juillet—IV P. Précieux Sang de N. S. J.-C.
Lundi,	4	“ —De l'oct. des SS. Apôtres.
Mardi,	5	“ —Saint Michel des Saints.
Mercredi,	6	“ —Octave des SS. Apôtres.
Jeudi,	7	“ —SS. Cyrille et Méthode.
Vendredi,	8	“ —Sainte Elizabeth.
Samedi,	9	“ —SS. Zénon et Compagnons.

### OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

#### BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h.  
6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h.  
Vêpres à 7 h.

#### ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20  
h., 7 h.

#### ÉGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6,  
7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Ca-  
téchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

#### CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes  
à 6½h.—Grand'messe à 10 h.;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à  
7 h.

#### CONGRÉGATION DE LA HAUTE- VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—  
Sermon et Salut à 5 h.

#### ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—  
Grand'messe à 9½ h ; Catéchisme à  
1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfré-  
rie à 7 h.

#### ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½  
6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—  
Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à  
7 h.

#### CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messe basses le dimanche à 6.

## L'ASSOCIATION DES FAMILLES

POUR LA

## —PRIÈRE DU SOIR EN COMMUN—

“ *Étude* ”

Offerte à *MM. les Curés et Missionnaires*

PAR LE PROMOTEUR

**Eglise Saint-Sauveur, Québec**

**MM. les Curés de Trois-Rivières et de Nicolet doivent s'adres-  
ser à M. de CARUFEL, libraire, à Trois-Rivières, pour  
les images (Cachets de l'Association) et pour  
cette “Étude.”**

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUEBEC

---

Cordon de saint Joseph

Voici l'origine de cette excellente dévotion :

En 1657, une religieuse Augustine d'Anvers souffrait d'atroces douleurs ; son état était tel que les médecins avaient déclaré sa mort prochaine et inévitable. La pieuse religieuse, qui avait une grande dévotion à saint Joseph, fit bénir un cordon en l'honneur de ce saint, elle s'en ceignit et fut subitement et radicalement guérie.

Plusieurs personnes, en ayant eu connaissance, mirent également leur confiance en saint Joseph, se firent une ceinture semblable à celle de la religieuse d'Anvers, la firent bénir, et furent soulagées dans leurs souffrances. Cette dévotion devint en honneur parmi les fidèles, non seulement pour obtenir la guérison des maladies corporelles, mais encore pour écarter l'esprit du mal.

La sacrée Congrégation approuva, par un rescrit du 16 septembre 1859, la formule de bénédiction du cordon de saint Joseph. Ce cordon doit être en fil, en coton ou en laine, avec sept nœuds, qui sont le symbole des sept allégresses de saint Joseph. Il se porte sous les vêtements en forme de ceinture.

---

Lettre de l'abbé D. Gosselin

7 juin 1892.

*Mon cher Collaborateur,*

J'ai passé le dimanche à Prince-Albert, où j'ai été l'hôte du R. P. Dommean, pro-vicaire apostolique pendant l'absence de Mgr Pascal, actuellement en tournée de confirmation.

Comme toutes les petites villes du Nord-Ouest, Prince-Albert est un ancien poste de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui, en 1866, ne comptait que trois maisons. Mais admirablement situé sur les bords de la Saskatchewan, au centre de cette fertile vallée,

il ne devait pas tarder à prendre des développements qui tiennent presque du prodige.

Quelques détails vont vous en donner une idée :

En 1883, le R. P. André y fondait la mission catholique ; en 1885, Prince-Albert était érigé en ville et devenait en 1890 le siège du vicariat apostolique de la Saskatchewan. Il possède un couvent qui a coûté dix mille piastres, un palais de justice, une agence des terres dont le fonctionnaire est l'ancien secrétaire du gouvernement provisoire de 1870, deux banques, des casernes, des moulins considérables, un grand nombre de magasins et de jolies résidences privées ; l'éclairage à la lumière électrique, le téléphone et deux journaux hebdomadaires. Sous peu on y verra aussi une belle cathédrale, dont la pierre angulaire a été bénite lors du passage de l'excursion organisée par le R. P. Lacombe. Le besoin d'une nouvelle église se fait vivement sentir, car la chapelle actuelle peut contenir au plus le quart de la population catholique, qui est de 350 âmes sur 2,000. Comme les ressources pécuniaires font absolument défaut pour mener cette entreprise à bonne fin, le R. P. Dommeau est en frais d'organiser une loterie que nous recommandons à la générosité du public charitable.

La valeur de la propriété a considérablement augmenté à Prince-Albert depuis quelques années. Ainsi, une terre qui avait été offerte aux missionnaires pour \$2,000 vers 1884, a été vendue \$45,000 l'année dernière ; et c'est en vendant \$11,000 une terre acquise pour \$2,000, que les religieuses ont pu bâtir un couvent qui a coûté \$10,000.

Maintenant que Prince-Albert est relié directement par une voie ferrée, ce développement ne peut que s'accroître d'année en année.

Pendant notre séjour à Prince-Albert, nous avons rencontré trois colons qui faisaient partie du détachement amené ici des Trois-Rivières par le R. P. Blais, en mars dernier. Nous avons longuement conversé avec eux, et constaté que tous sont très contents de leur sort. « Nous n'avons qu'un regret, nous a dit un M. Descôteaux de la ville des Trois-Rivières, c'est de ne pas être venus plus tôt. Ici, il y a pour rien de bonnes et belles terres pour tous les goûts, et si nos compatriotes de la Province de Québec prenaient la peine de venir visiter le pays, un très grand nombre se décideraient certainement à prendre la route de l'Ouest. »

Nous sommes de ceux qui pensent que notre Province devrait pouvoir nourrir tous ses enfants ; nous regrettons l'exode qui se continue d'une manière alarmante, et jamais, si ce n'est dans les

cas exceptionnels, nous ne conseillons d'émigrer. Mais à ceux qui le veulent absolument ou qui y sont forcés, nous dirons comme nous l'avons toujours dit : prenez plutôt la route du Manitoba et du Nord-Ouest Canadien que celle des Etats-Unis. Avec du cœur et tant soit peu de savoir-faire, il n'est personne, nous en sommes convaincu, qui ne puisse s'y créer une position avantageuse sous tous les rapports. Puisqu'on ne peut empêcher l'émigration des nôtres, essayons au moins de la diriger. Tel est le programme qui s'impose plus que jamais, et que doivent poursuivre tous ceux qui ont à cœur les intérêts de notre nationalité. Moins de discussions et de jérémiades inutiles, ajouterons-nous, et plus d'entente et de vigueur dans l'action.

Votre tout dévoué,

D. GOSSELIN, Ptre.

10 juin 1892.

*Mon cher Collaborateur,*

De Prince-Albert, dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre je me suis dirigé sur Calgary. L'historique de cette petite ville, qui compte déjà près de 5,000 âmes, est identique à celui de toutes les grandes villes en herbe, semées sur le parcours du Pacifique. Il y a sept ans elle n'était, comme ses sœurs, qu'un simple poste de traite, et aujourd'hui elle est déjà presque aussi considérable que Lévis, et l'emporte de beaucoup par le chiffre des affaires qui s'y font. Situé au pied des Montagnes Rocheuses, relié au Nord et au Sud par d'importantes voies ferrées, il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prévoir le rôle important que Calgary est appelé à jouer.

J'y ai passé une journée, qui n'a pas été l'une des moins agréables de mon voyage. J'ai eu la bonne fortune d'y rencontrer *the great old man* du Manitoba, Mgr Taché, et de passer une partie du temps avec un autre causeur émérite, le R. P. André. On ne s'ennuie pas avec de pareils hommes, et on s'en sépare toujours à regret. Je n'avais pas eu le plaisir de rencontrer l'archevêque de Saint-Boniface depuis bon nombre d'années. Il a quelque peu vieilli, ses jambes n'ont plus la souplesse d'autrefois, mais pas d'autre changement. Le poids des années a admirablement respecté ses facultés intellectuelles. L'intelligence est aussi vive, le jugement aussi sûr et la mémoire aussi fidèle. A ce point de vue, on peut dire qu'il n'a pas vieilli du tout. Il est toujours le causeur distingué que l'on sait, et même le mot pour rire ne se fait pas plus attendre que dans les meilleurs jours. En quittant

Calgary je ne lui ai pas fait mes adieux définitivement, car j'aurai le plaisir de passer quelques jours au sein de sa famille épiscopale, en revenant de Vancouver.

Le R. P. André est le vrai type du missionnaire; personne de ceux qui le connaissent bien, ne me démentira, j'en suis sûr. Si jamais vous le rencontrez, ne manquez pas de le mettre sur le chapitre de ses missions et de cette *farce* qu'on appelle l'expédition du Nord-Ouest. Je vous promets des moments agréables.

Le R. P. André est le fondateur de Prince-Albert et de plusieurs autres missions. Il se dépense, depuis vingt-cinq ans, pour les intéressantes tribus sauvages, dont nous voyons à chaque station quelques échantillons. Ce genre de ministère a sans doute ses consolations, mais il a aussi tant de côtés pénibles pour la pauvre nature humaine, que ceux qui l'ont choisi pour la part de leur héritage méritent bien de compter parmi les héros.

Comme nous allions quitter Calgary, nous apprenons que le gouvernement a décidé d'abolir toutes les agences d'émigration à l'Ouest de Montréal. Nous le regrettons pour le populaire agent de Calgary, dont nous avons eu le plaisir de faire la connaissance, ainsi qu'à d'autres points de vue. La plupart de ces agences nous paraissent absolument nécessaires, et nous ne voyons pas trop comment le gouvernement pourra s'en dispenser, sans ralentir le courant de l'émigration.

Je pars ce matin pour Edmonton, d'où je vous écrirai probablement.

Bien à vous,

D. GOSSELIN, Ptre.

14 juin 1792.

*Mon cher Collaborateur,*

Je me suis rendu à Edmonton, la capitale de la future province d'Alberta, juste 190 milles au nord de Calgary.

Le plaisir que l'on éprouve en parcourant ce beau pays, compense bien les fatigues du voyage. Il n'est ni plus ni moins que l'image de certaines parties de la Province de Québec. C'est le même panorama absolument, du moment que l'on est rendu à une certaine distance. Le terrain est accidenté, il y a partout de l'eau et du bois en quantité, et de plus, le sol y est d'une fertilité qui peut difficilement être surpassée. Les hivers, presque sans neige, doux et salubres, ne durent que trois mois. L'automne qui ne finit, dit-on, qu'au premier janvier, est la plus belle partie de l'année. Les

rosées sont tellement abondantes qu'elles suppléent complètement à la disette de pluie qui s'y fait quelque fois sentir. Bref, toute cette vallée, surtout la partie qui s'étend au nord d'Edmonton, est extrêmement avantageuse, soit pour la culture, soit pour l'élevage. Le seul reproche mérité que l'on puisse lui faire, c'est d'être situées au fin fond du Nord-Ouest.

Jusqu'à présent l'émigration *ex omni tribu et natione* s'est peu dirigée de ce côté là, et à l'heure qu'il est, les canadiens et les métis y sont la majorité, et sont représentés au Conseil du Nord-Ouest par un compatriote, M. Prince, dont nous avons eu le plaisir de faire la connaissance. C'est là aussi, on le sait, que M. l'abbé Morin dirige les recrues qu'il réussit à faire dans la Province de Québec. Si le district d'Alberta n'est pas en train de devenir un petit Canada, il est certain du moins, qu'avec un peu de travail, les Canadiens ne cesseront jamais d'y être la majorité. Il suffit de grossir le noyau en voie de formation. C'est ce que fait, avec un succès remarquable, M. l'abbé Morin, que nous avons eu le plaisir de rencontrer. Ce digne prêtre est un ancien curé. Il vivait heureux dans sa paroisse. Un beau matin on lui dit que les intérêts de la nationalité exigent le sacrifice de sa position. Le soir il a cessé d'être curé pour devenir agent de colonisation. Il a déjà transplanté dans cette espèce de terre promise, près de 150 familles et compte bien, avec le temps, décupler ce chiffre. Il y réussira certainement, car il nous semble admirablement qualifié pour le rôle d'apôtre de la colonisation. Au Nord-Ouest comme dans les Provinces de Québec et de Manitoba, c'est encore au clergé que notre nationalité devra son salut. Ce fait sera d'autant plus incontestable, que l'action de nos chefs politiques, en dehors de la Province de Québec, au vu et au su de tout le monde, a été presque nulle depuis assez longtemps. L'élément catholique reprend déjà du terrain dans le Nord-Ouest.

Ainsi, comme nous le disait le digne Lieutenant-Gouverneur des Territoires, en 1888 le Conseil du Nord-Ouest ne comptait pas un seul compatriote, ni un seul catholique. Depuis 1891, il compte deux catholiques; un canadien-français et un métis. Aux prochaines élections, au lieu de deux nous en aurons probablement quatre; et qui vivra verra, si le clergé canadien dirige dans ces pays nouveaux les paroissiens qui veulent s'en aller.

On peut dire qu'il y a quatre centres principaux qui doivent attirer l'attention et qu'il faut fortifier à tout prix: le Manitoba, les districts de Saskatchewan, d'Assiniboia et d'Alberta. Pour le moment, ne semons pas en dehors de ces zones. Mais groupons toutes nos forces sur ces quatre points; formons y des noyaux



puissants et solides, qui, au temps voulu, produiront des fruits abondants. Que les intérêts de clocher ne fassent déprécier aucun de ces endroits. Sans doute, il ne sont pas également avantageux ou plutôt ne présentent pas les mêmes avantages. Mais tout se compense, en cela comme dans le reste. Ainsi, le plus fertile sera peut-être le plus éloigné, etc. D'ailleurs, ce qui plaît à l'un souvent déplaît à l'autre. Donnons franchement les avantages et les inconvénients que présente chaque localité, et laissons ensuite les colons prendre la direction que leur suggérera leur ange gardien. L'expérience prouve que cette méthode est la meilleure. Puisqu'il existe quatre centres principaux de colonisation, qui tous offrent des avantages réels, fortifions simultanément ces positions stratégiques si nous voulons assurer l'avenir. Maintenu sur ces bases, le mouvement canadien vers l'Ouest nous permettra de prendre sûrement notre part d'un pays qui est le nôtre, et d'y reconquérir, un jour ou l'autre, l'influence à laquelle nous avons droit. Plus nous voyons et plus nous observons, plus aussi nous avons confiance, malgré les tristesses de l'heure présente, dans l'avenir de la race canadienne-française.

Bien à vous,

D. GOSSELIN, Ptre.

---

#### La mission sociale du Curé

Il y a dans notre Europe convertie en camp retranché, deux hommes qui semblent spécialement appelés à une action sociale, à une mission sociale. Ces deux hommes, ce sont le curé et l'officier. Nulle part peut-être le prêtre et l'officier ne valent mieux que chez nous, et nulle part peut-être ils ne remplissent moins leur mission sociale. C'est que l'un ne sait point et que l'autre n'ose point.

Le curé n'ignore point que les âmes le concernent; les âmes, il en a reçu la garde, il sait que c'est son affaire; mais il est obligé d'attendre qu'elles viennent à lui, et il ne peut atteindre celles qui auraient le plus besoin de ses paroles et de ses secours.

... Banni de l'école, exclu du bureau de bienfaisance, suspect à l'administration, regardé avec une défiance malveillante ou une rancune jalouse par le maire et l'instituteur, tenu à distance, comme un voisin compromettant, par tous les petits fonctionnaires, employés de la commune ou de l'État, espionné par la garde champêtre et sans cesse guetté par le débitant, exposé aux dénonciations anonymes de la feuille locale, il se cloître peu à peu dans

son église et son presbytère, avec son bréviaire et ses livres, heureux de se faire oublier.

... Il avait cependant, ce curé, une fonction à remplir au village ou dans le faubourg, un rôle, non point politique, mais social, ce qui est tout différent, et là où les mœurs locales le lui ont conservé, là où l'opinion ne le lui interdit point, la famille du paysan ou de l'artisan, le père, l'enfant et le jeune homme, la veuve et le vieillard se trouvent bien de ses avis. Il y avait là, sur place, naguère, en chaque paroisse, un conseiller affectueux et désintéressé, au besoin un arbitre gratuit, un pacificateur pour les brouilles domestiques ou les querelles d'intérêt, un homme voué par sa fonction au rapprochement des hommes. Aujourd'hui elle a presque partout été détruite, cette influence conciliatrice, dont les pauvres gens profitaient encore plus que les riches ; et dans les campagnes françaises où il en subsiste encore des restes, en Bretagne, en Anjou, en Auvergne, toutes les forces de l'administration, tous les efforts de l'enseignement public et de la presse populaire s'emploient à l'annuler et à la déraciner.

Veut-on savoir quel est chez nous le successeur du prêtre dans la confiance des masses, qui est devenu, à la place du curé, le conseiller habituel de l'homme du peuple, de l'ouvrier surtout ? Il n'est pas malaisé de le découvrir ; il n'y a qu'à regarder où se rassemblent de préférence les ouvriers et où se prennent les grandes résolutions qui intéressent les travailleurs. Le nouveau conseiller du peuple, le directeur de l'ouvrier, le guide moral qui s'entend le mieux à le conduire, c'est le cabaretier. On le voit aux heures de crise, dans toutes les grèves notamment ; le « mastroquet » est là, soufflant les syndicats, montant les têtes, excitant l'ouvrier à lutter contre les patrons, lui avançant au besoin des fonds pour la grève, bien sûr que toute augmentation de salaire tournera au profit de son comptoir et ayant pour sa peine la chance d'aller un jour représenter les travailleurs à la maison commune ou au parlement. Et voilà ce que d'aveugles libres-penseurs ont le front d'appeler l'émancipation spirituelle du peuple.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

#### Les mauvais livres

Un chrétien ne doit pas lire de mauvais livres ; il perd son argent à se les procurer, son temps, son intelligence, son âme à les lire ; et, s'il en a, un devoir lui reste, celui de les jeter au feu.

Si les âmes perdues par de mauvaises lectures apparaissaient tout à coup, nous serions effrayés de leur nombre.

---

**NÉCROLOGIE**


---

M. l'abbé Omer Tanguay, ancien curé de Saint-Paul du Buton, est décédé le 21 juin, à Saint-Gervais, sa paroisse natale, où il a été inhumé le 25. Né le 31 juillet, 1854, il avait été ordonné prêtre le 6 juin 1880. Notre co-frère défunt était membre de la section diocésaine des messes, de la caisse Saint-Joseph et de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne.

---

**BIBLIOGRAPHIE**


---

Nous accusons réception, avec remerciements, d'un volume de 300 pages, intitulé : *Traité classique d'Economie politique selon la doctrine de Léon XIII avec application au Canada*, par M. l'abbé F.-A. Baillargé, professeur de philosophie au collège Joliette et rédacteur de plusieurs revues. Prix : broché 50 centims; relié 75 centims. Si tous les gens instruits qui ignorent, pour ainsi dire, le premier mot des questions que l'auteur traite en homme qui possède sa matière, achètent ce volume, M. l'abbé Baillargé va remplir sa caisse.

Nous avons aussi reçu la notice biographique d'un homme de bien, M. Louis de Gorzague Baillargé, par M. G.-F. Baillargé, ex-député-ministre des travaux publics. Cette brochure de 50 pages est intéressante à plus d'un point de vue.

M. l'abbé Henry Defoy, vicaire à Saint-Roch de Québec, a eu l'excellente idée de publier en brochure, sous le titre : *Le Patron et l'Ouvrier*, l'excellent sermon qu'il a prononcé à Notre-Dame de Lourdes de Québec, le 15 mai 1892. Ceux qui n'ont pu l'entendre, peuvent avoir l'avantage de lire ce discours.

---

**BULLEFIN JUDICIAIRE**


---

**QUESTION.**—C'est la coutume de vendre les bancs à l'enchère le dimanche. Un particulier peut-il faire payer l'amende à l'Œuvre et Fabrique qui a coutume d'agir ainsi? Peut-il, ce particulier, s'autoriser de la loi qui défend de vendre des marchandises le dimanche sous peine d'amende?—*J. L. T. Ptre.*

**RÉPONSE.**—La loi à laquelle vous faites allusion a été refondue dans l'article 349S des Statuts Refondues de la Province de Québec. Elle ne concerne pas le cas qui vous occupe. Elle décrète simplement que :

« A l'exception des effets provenant de quêtes publiques pour le

» bénédice des églises et ceux destinés à des œuvres pieuses, qui  
 » peuvent se vendre le dimanche à la porte des églises des campa-  
 » gnes, nul marchand, colporteur ou regrattier, ne doit vendre ni  
 » détailler le dimanche aucuns effets, denrées ou marchandises, etc. »

Vous voyez que cette loi ne peut s'appliquer à la vente des bancs d'église, car ils ne sont pas des *effets, denrées ou marchandises*.

D'ailleurs il n'y a pas proprement vente de bancs. Les expressions dont on se sert sont impropres. Il n'y a que location ou louage de bancs. Et quand bien même il y aurait véritablement vente, aucune disposition pénale ne serait applicable. L'usage immémorial d'adjuger des bancs le dimanche fait partie des privilèges garantis aux différents cultes.

Ainsi vous pouvez continuer sans crainte à adjuger vos bancs le dimanche, et l'individu qui, à cause de cela, intenterait une action pénale, en serait quitte pour ses frais et il deviendrait la risée des gens.—*Propagateur*.

#### Légende de la Fanchette

En ce temps-là les villages ne se dépeuplaient pas comme aujourd'hui; les familles nombreuses entouraient le père qui les faisait vivre jusqu'au jour où elles lui rendaient en échange une vieillesse reposée et heureuse. La terre, remuée par les bras unis se montraient bienfaisante et rendait à chacun la rémunération de son labeur. Les chemins de fer ne siffiaient pas; comme le serpent du Paradis terrestre, la tentation de l'inconnu ne jetait pas sur le pavé des villes des affamés de jouissances; mendiants de bonheur, dévorés par l'envie, végétant les mains vides et le cœur desséché. On grandissait autour du clocher; on dormait à son ombre le dernier sommeil; dans la même terre les fils mêlaient leurs ossements à la poussière des ancêtres; les généalogies s'inscrivaient dans l'herbe du cimetière; une croix disait: ici sont les Fleuriot; une autre: là les Mathieu, et toutes ainsi. Et ils étaient là, en effet, venus se rejoindre, quelquefois jeunes, le plus souvent vieux, car la mort respecte la jeunesse sage et travailleuse.

On se mariait d'ordinaire au pays, le village le plus proche paraissait déjà loin, et la ville c'était le bout du monde; les hommes s'y rendaient certains jours, les femmes une fois ou deux dans la vie. Le progrès a changé tout cela; mais le progrès est-il un perfectionnement du bonheur?

Comme depuis le jour où Caïn tua son frère, il y a eu des hom-

mes méchants qui, par ambition, vengeance et même plaisir, se sont fait la guerre; d'autres hommes ayant l'esprit de charité avaient construit des monastères, groupant autour de ces asiles respectés des travailleurs vivant paisibles, car la croix les protégeait. Sur les villages qui dépendaient d'elle, l'abbaye étendait sa paix.

Si vous passez au pied des premières montagnes où commence la chaîne des Vosges, vous rencontrerez un étang auquel des bois font une demi-ceinture. La nuit, l'eau tranquille semble un long miroir où s'admirent les étoiles; mais au levant, là où la forêt ne l'abrite plus, il roule de petites vagues qui brisent les murs des vieilles ruines qu'il reflète; elles se dressent sur ses bords comme une page déchirée du livre du passé. Trois fenêtres ogivales, soutenues par des contreforts, sont les derniers débris de l'église d'un couvent.

A quelques cents mètres, on voit le village. Pendant des siècles il s'est agrandi, grâce à la sécurité du lendemain que lui assurait cette maison de prière dont les dernières pierres se seront bientôt écroulées, et avec elles disparaîtra le souvenir de la protection des moines. L'oubli est si facile à l'ingratitude humaine!

Mais si notre siècle prend peu de souci de l'église qui tombe, il sait utiliser tout ce qui fait prospérer le culte du dieu d'argent qu'il s'est donné. Les magasins et la vacherie du couvent sont devenus une brasserie; toutefois, l'Alsacien qui l'exploite, bon chrétien, a voulu témoigner de son respect du passé, en réparant une vieille croix élevée par les moines sur le chemin qui menait de la ferme au monastère. C'est autour qu'ont fleuri, dit une légende, les premiers perce-neige, au temps où le petit fils de Charlemagne régnait sur la Lorraine.

Il y avait alors, pour métayer du couvent, un digne homme du nom de Pamphile, auquel sa femme Gertrude avait déjà donné douze garçons, lorsqu'elle obtint, par ses prières, une fille si mignonne et si jolie que, voulant lui donner le plus beau nom qui fût au monde, on l'appela Marie. Bien aimée de la maison, elle grandit si adulée du père, de la mère et des frères que, sans la protection de la bonne Vierge, sa patronne, le diable, qui se fait une joie de ternir les plus belles créatures de Dieu, se fut approché plus près d'elle; mais il lui fallait se tenir à distance de l'enfant que gardait contre lui le nom sacré de la mère des Anges. Pourtant, il la guettait comme fait de sa proie le serpent qui fut sa première incarnation sur la terre.

Il la guettait, et tressaillait chaque fois que les yeux de l'enfant rayonnaient du plaisir d'entendre dire qu'elle était belle; les bons

parents, sans le savoir, aidaient l'approche de l'esprit du mal, lorsqu'ils flétrissaient de leur propre orgueil cette fleur d'humilité que le baptême avait fait éclore sur le front de leur enfant ; mais si la fleur perdait peu à peu l'éclat de son rayonnement céleste, le bon Ange gardien la rafraîchissait de ses larmes ; aussi était-elle belle encore quand Marie, pour la première fois, s'agenouilla à cette Table Sainte, où le prieur du couvent distribuait aux enfants du village ce Pain mystique qui rend fort le voyageur de la vie.

Ils s'éloignait d'elle, le vilain démon, il était loin, bien loin déjà ce jour-là, quand il s'arrêta tout à coup. Le rire des méchants crispa sa face ; c'est qu'il venait d'entendre, là-bas, les bonnes gens disant en admirant la jeune communiaute : qu'elle est belle ! Alors le démon s'en revint sans bruit, à petits pas, du côté de la métairie. Bientôt même il eut repris sa place dans un vieux chêne, et de là il observait la fillette ; plus elle grandissait plus elle devenait jolie, mais plus aussi elle le savait ; il arriva même qu'elle prit plus de temps à lisser ses cheveux qu'à réciter sa prière.

Combien Satan se réjouissait, car lui qui a été beau puisqu'il fut un ange, et que sa révolte a rendu si laid qu'il en souffre, il lui plaît surtout de ternir les créatures qui se rapprochent le plus sur la terre des anges qu'elles doivent retrouver au ciel.

Mais si l'orgueil troublait l'âme de la jeune fille, son doux nom de Marie la défendait encore contre les mauvaises pensées, et Satan restait caché dans le vieil arbre, n'osant venir lui murmurer la tentation.

Le bon Pamphile, tout émerveillé de la beauté de sa fille, la jugeant trop délicate pour les durs travaux des champs, lui avait donné la garde du troupeau ; puis, quand elle prit ses quinze ans, elle remplaça le plus jeune frère qui, chaque matin, portait le lait au couvent. Seulement pour elle, craignant la fatigue, on acheta un âne. Depuis lors, tous les jours, on la vit sur le dos de la bête, les pieds dans les paniers d'où émergenaient les grandes urnes de terre cuite.

Elle allait le long du sentier qui menait au couvent, et en passant près de la croix, s'arrêta d'abord pour dire une prière, et la prière lui portait bonheur, car jamais par temps de pluie ou de neige l'âne n'avait bronché, suivant le chemin sans butter ni braire.

Mais l'hiver était revenu, elle eut peur de la méchante bise qui rougissait ses joues de pêche, et mit sur sa tête un mouchoir de cotonnade qu'elle noua en fanchon, et les bonnes gens de dire : la fanchon la rend encore plus jolie ! Si bien que du nom de la fan-

chon ou l'appela la Fanchette, ce qui lui causa tant de plaisir qu'elle en oublia sa sainte patronne.

Et le diable rit si fort dans l'arbre que les branches craquèrent et l'on crut au village qu'un grand ouragan était déchainé.

(A suivre.)

ALFRED DE BESANCENET.

#### A travers le monde des nouvelles

*Québec.* — Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Alban, le 11 ; à Saint-Pierre-Baptiste, le 13 ; à Saint-Romuald, le 15 ; à l'Hôtel-Dieu, le 17. — Le Directeur de la *Semaine Religieuse* est de retour de son voyage au Nord-Ouest depuis la semaine dernière.

*France.* — Un curé a été condamné par le tribunal de Bressuire à 50 piastres de dommages, pour refus d'admettre à la Première Communion trois petites filles des écoles de l'Etat, à raison de leur ignorance.

Sa Sainteté Léon XIII vient de déclarer Vénérable la servante de Dieu Pauline Pinczon du Sel, fondatrice des Sœurs religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, et de permettre l'introduction de sa cause de béatification.

La nouvelle Vénérable est née à Rennes en 1752. En 1773, elle se consacrait au service des pauvres, d'abord en Bretagne, puis en Provence, à Aix et à Lambesc. La Révolution emporta tout, et la sainte religieuse dut porter en Italie son zèle et son dévouement.

L'épreuve passée, elle rentra à Aix, y réorganisa l'Ordre de Saint-Thomas de Villeneuve et constitua, sous le nom de Notre-Dame de Grâce, une nouvelle congrégation où elle se montra le modèle de toutes les vertus et une règle vivante. Elle mourut à Lambesc le 22 septembre 1820. La famille Pinczon du Sel existe toujours à Rennes.

Avant de se séparer, les membres du Congrès catholique ont adressé au Pape une supplique pour le prier de signer le décret d'introduction de la cause de béatification de Louise de Marillac (veuve Le Gras), fondatrice de la Compagnie des Filles de la Charité. — Mgr l'Archevêque de Tours vient de publier un Mandement prescrivant la recherche des écrits du serviteur de Dieu, Léon Dupont, sur l'initiative duquel a été institué le culte de la Sainte Face. — Monseigneur Marchal, archevêque à Bourges, est décédé presque subitement au retour de sa visite pastorale. Il était né à Raon-l'Étape en 1822. Préconisé à Belley, le 5 juillet 1875, il avait été transféré à Bourges en 1880, à la mort de Mgr de la Tour d'Auvergne.

# J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



## CHEMIN DE FER

### QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUÉBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

#### ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commencant et après LUNDI le 6 juin 1892, les trains circuleront comme suit :

##### LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.25 a. m. 1<sup>re</sup> a. m. 5.15 p. m. 6.30 p. m.

Arrivée à Sainte-Anne, à 5.30 a. m., 11.10 a. m., 6.25 p. m. 7.40 p. m.

Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m. 7.20 a. m. 11.50 a. m. 4.30 p. m.

Arrivée à Québec à 6.25 a. m. 8.25 a. m. 12.55 p. m., 5.40 p. m.

##### POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. Départ de Montmorency à 4.00 p. m.

##### LE DIMANCHE

Départ de Québec à 6.05 a. m. 7.10 a. m. 8.20 a. m. 2.00 p. m. 6.30 p. m.

Arrivée à Sainte-Anne, à 6.50 a. m. 8.20 a. m. 9.05 a. m. 3.10 p. m., 7.40 p. m.

Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m. 7.10 a. m. 11.50 a. m. 4.30 p. m.

Arrivée à Québec à 6.25 a. m. 8.00 a. m. 12.55 p. m. 5.40.

Les trains du dimanche qui laissent Québec à 6.05 a. m. et 8.20 a. m. ette train qui laisse Sainte-Anne à 7.10 a. m. n'arrêtent pas aux stations intermédiaires.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

## PIANOS ET ORGUES

Le plus grand assortiment à Québec provenant de fabriques américaines et canadiennes, est chez les éditeurs Bernard, Fils & Cie. Le choix se compose des marques de fabriques de renom suivantes :

HALLET, DAVIS & Co..... Boston  
O. NEWCOMBE & Co..... Toronto  
MENDELSSOHN Co..... "

SCHUBERT PIANO Co..... New-York  
EVANS, BROS PIANO COS... Ingersoll  
UNLARGE PIANO Co..... Uniridge

THOMAS ORGAN Co... Hoodstock  
W. DOHERTY & Co... Clinton

### HARMONIUM

UNLARGE ORGAN Co... Uniridge  
W. BELL & Co..... Guelph

#### DEUX SUPERBES PIANOS D'OCCASION

en parfait ordre et à très bas prix, fabriqués par Evans Bros pianos et R. S. Williams & Son. Ces pianos ont été quelque peu en usage, ils sont néanmoins en PARFAIT ORDRE, et ne cèdent en rien à ceux sortant de la manufacture. En considération des montants d'argent que nous avons reçus sur ces pianos, nous pouvons les vendre beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle et avec une GARANTIE

INSTALLMENTS DE CUIVRE ET A CORDE pour corps de musique.

**SEULE AGENCE** Autorisée à Québec de la Machine à Coudre sans rivale. LA DOMESTIC de New York.

**BERNARD, FILS & Cie, | EDITEURS DE MUSIQUE**

135 & 137, RUES ST-JEAN ET STE-URSULE, H.-V.

(En face de M. McWilliam, confiseur).



**LE CATÉCHISME** des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de 850.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Tascheroau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. "

## ≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

## CATÉCHISME

DE L'ENCYCLIQUE SUR LA CONDITION DES OUVRIERS

**A VENDRE** Au bureau de la " SEMAINE RELIGIEUSE." PRIX : 5 cents l'exemplaire ou 3 piastres le cent.

**J.-B. LASNIER ET FILS**

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPECIALITES:** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.

## GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE CANADIENNE

PIANOS:

Heintzman & Cie.,  
Wm. Ball & Cie.,  
Dominion & Cie.,  
Decker Bros. N.-Y.,  
Schiedmayer, etc

HARMONIUMS:

Wm. Bell & Cie.,  
Dominion & Cie.,  
Cornwall & Cie.,  
Burdet & Cie.,  
Schiedmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes), VITRINES POUR COMPTOIR

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

Téléphone. 278.